

MALAUÇÈNE

la Provence
4/11/2009

Papeteries : de nouvelles lettres de licenciement

Entre 50 et 60 salariés des papeteries de Malaucène, selon le syndicat CGT, ont reçu ou vont recevoir leurs notifications de licenciement, dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi de l'entreprise. Ces envois de la direction du groupe Schweitzer-Mauduit (SWM), qui a placé l'entreprise en cessation d'activité, interviennent deux mois après la fin des congés exceptionnels de mobilisation professionnelle. Près de 25 premières lettres ont été envoyées il y a quelques semaines.

Les salariés vont donc avoir une période de deux mois de préavis, puis sept mois de congés de reclassement. Selon la CGT, d'ici au 15 novembre, "les deux tiers de l'effectif" devraient avoir reçu les notifications.

Après un "gel" de la procédure, que la direction contes-

te, la CGT a demandé que le PSE soit mis en œuvre. Les délégués des salariés ne voient pas "pourquoi il faudrait renoncer au plan social, sans avoir la garantie d'être repris dans la boîte" que SWM cherche à vendre.

La direction du groupe, qui rappelle que "nous ne sommes pas dans une procédure contrainte", se dit prête à aider les démarches de l'Agence de développement économique du Vaucluse, mandatée par le préfet pour étudier les possibilités de "portage" du site (un repreneur adossé aux collectivités). "Nous sommes en contact avec l'administration, les études sont en cours, je n'ai rien à dire de plus", s'est borné à dire Yves Mothay, directeur des ressources humaines. ■

C.Gz.

1 M€ POUR REVITALISER LE BASSIN

Parallèlement, les services de l'Etat œuvrent pour la revitalisation du bassin d'emploi de Malaucène et d'Orange. Le préfet de Vaucluse François Burdeyron a ainsi obtenu une enveloppe de 1 million d'euros dans le cadre du fonds de revitalisation des territoires (FNRT, doté de 8 M€ au plan national). Ces moyens financiers, indique la préfecture, "sont destinés à soutenir, dans les territoires concernés, des projets de développement ou de reprise d'activité au moyen de prêts bonifiés sans garantie, gérés par Oséo".

Au titre de la revitalisation, le groupe Schweitzer-Mauduit doit signer une convention prochainement avec le représentant de l'Etat.

Malaucène: les papetiers en appellent aux collectivités locales

Publié le vendredi 16 octobre 2009 à 15H20

1 contribution

Les délégués ont proposé au maire un projet de portage

Les délégués CGT des salariés des papeteries n'ont pas épuisé toutes leurs cartouches dans la lutte pour la reprise d'une activité industrielle sur le site de Malaucène. L'une d'elles, c'est le portage de l'entreprise -en cessation d'activité et dont la maison mère Schweitzer-Mauduit souhaite se séparer -par les collectivités locales et territoriales. Ils ont expliqué leurs intentions au maire, Dominique Bodon, qui doit organiser une réunion, mardi, avec les autres collectivités (CoVe, Conseil général, Conseil régional).



Les délégués CGT des papeteries sont déterminés à trouver toutes les solutions pour pérenniser l'emploi sur le site industriel.

Photo C. Gz.

"Le système du portage, explique

Thierry Georges, secrétaire de l'union locale CGT de Vaison, *c'est le rachat de*

l'entreprise par des collectivités adossées à un industriel, l'industriel s'engageant de reprendre les parts auprès des collectivités au fur et à mesure de l'activité." Les délégués ont également mandaté leur cabinet d'expertise pour la réalisation d'une étude de faisabilité de ce portage.

"On n'écarte pas la solution du repreneur", avertit Jean-Marc Moulin, délégué syndicat du site. Lundi, une réunion extraordinaire du comité d'entreprise doit permettre de présenter la situation au conciliateur du tribunal de commerce. Et surtout discuter de la valeur du site. "Aujourd'hui, le point d'achoppement est le prix demandé par Schweitzer-Mauduit à sa boîte, rappelle M. Moulin.

Selon la CGT, la valeur liquidative du site s'établit entre 2,5 et 3M€. Biosyntec a fait une proposition de rachat -non révélée- entre 2,5 et 19€, cette somme étant le coût du plan de sauvegarde de l'emploi (le plan social). Lundi, cette entreprise a été reçue au ministère de l'Industrie pour demander une aide du Fonds stratégique d'investissement. Selon Jean-Marc Moulin, *"SWM va demander au repreneur de lui payer le plan social"*.

Par Christian Gravez (cgravez@laprovence-presse.fr)

12

Haut Vaucluse

Actualité

MALAUCENE. La CoVe, conseil général et conseil régional doivent se réunir à la mairie pour examiner les possibilités d'une solution transitoire.

Les collectivités territoriales au secours des Papeteries ?

En attendant une éventuelle reprise, les papeteries de Malaucène ne font plus partie de « la France qui se lève tôt » : plus aucune activité dans l'usine, carnet de commandes vide... Certains sont en congé de mobilité ou de formation afin d'être prêts pour un redémarrage ; les projets de reconversion sont souvent de même nature compte tenu de l'offre de formation : il y aura beaucoup de chauffeurs PL et de plombiers dans le département... Ce qui ne fait que reporter le problème de l'emploi. Et depuis des mois des questions sont en suspens. Pourquoi n'a-t-on plus de nouvelles des repreneurs importants de la filière papier, venus visiter le site ? Quel est le prix de vente avancé par Schweitzer-Mauduit ? Le candidat repreneur « Bioxyntec » a-t-il été admis par le Gouvernement au Fonds Stratégique d'Investissement ?

Les représentants salariés ont posé ces questions au sous-préfet de Carpentras qui n'a pu leur répondre mais se renseigne. Qu'en est-il du côté du ministère de l'Industrie, qui lançait hier à grands renforts des médias les états généraux de l'industrie ? Nous avons posé la question aux responsables syndicaux lors d'une conférence de presse qui se tenait ce même jour...

Quelle suite a été donnée à l'entrevue avec M. Estrosi ?
Jean-Marc Moulin (CGT) : Nous avons été accueillis très civilement, dit, mais notre dossier est apparemment classé



Les représentants syndicaux et les élus du personnel devant l'entrée murée de la papeterie.

sans suite. La dérobade de l'Etat nous conduit à nous retourner vers les collectivités territoriales. Nous venons de rencontrer M. Bodon, maire de Malaucène et vice-président de la Communauté de communes Comtat Venaissin et lui avons demandé d'examiner d'urgence un projet de « portage » avec les conseils général et régional. Ces instances nous ont fait des promesses, pour certaines (NDRL : conseil général et conseil régional) dès le début de l'annonce des 211 licenciements. Il convient qu'ils passent au stade de l'implication et de l'application. Par l'intermédiaire de M Bodon, une réunion doit donc être organisée entre la CoVe, le conseil général et le conseil ré-

gional mardi prochain.

Qu'est-ce qu'un portage ?

J.M. Moulin : Il s'agit de récupérer le foncier. Il faut que la ville de Malaucène use d'urgence de son droit de préemption, pour un rachat du site par ces collectivités au prix d'expertise soit environ 3 millions d'euros. On pourra ensuite faire appel à un industriel, Bioxyntec ou autre. A ce prix, non contestable par Schweitzer Mauduit, nous retournerons sans doute des repreneurs dissuadés par les exorbitantes présentations de notre ancien employeur. Cette opération a pu se réaliser à Vétron dans l'Isère, pourquoi pas ici ?

Faut-durcir le ton ?

Réponse collective : Nous sommes un syndicat responsable qui veut préserver l'outil papetier et nous sommes gens de dialogue honnêtes même si, en face, nous avons des patrons retors dont le seul souci, depuis le début, est de licencier 211 personnes sans bourse délier.

Quels sont vos atouts, l'usine étant à présent fermée ?

Thierry Georges : La prochaine échéance, c'est une participation importante des papetiers à Paris le 22 octobre pour la défense de l'emploi au plan national. Nous verrons ensuite mais sachez que si Schweitzer-Mauduit veut nous enlever les machines, il aura du mal.

PLM

MALAUCENE

Vaucluse MATIN
16/10/2009

Papeteries : vers un portage par les collectivités locales ?

La production est maintenant arrêtée aux papeteries de Malaucène. Ne restent sur le site que les représentants du personnel et une douzaine de personnes des services connexes, électriciens, administration, soit une trentaine de personnes.

Les salaires se négocient maintenant pour un portage par les collectivités locales, adossées à un industriel qui rachèterait les parts des collectivités en fonction du développement de l'entreprise.

Les délégués ont rencontré Dominique Bodon, maire de la commune, et vice-président de la Ccve, qui a donné son accord à l'organisation d'une table ronde le 20 octobre, à la mairie de Malaucène.

Les salariés ont invité la commune, le conseil régional et le conseil général. Ils prennent exemple sur un portage réalisé à Veiron, ont invité le cabinet SECAPL qui serait chargé d'une étude sur la faisabilité de cette procédure. Bien évidemment, la perte d'achoppement reste le prix qui serait demandé par l'actuel propriétaire.

En début d'année, l'entreprise avait été évaluée à 2,5 millions d'euros. En attendant, ils préparent l'envoi d'une forte délégation à la manifestation du 22 octobre à Paris pour la sauvegarde de l'emploi industriel.

Ils espèrent à cette occasion être reçus au ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.



Les représentants du personnel devant une porte fermée pour aller